

POL 1400-10
INTRODUCTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES

Horaire : Lundi et mercredi 9h30-12h30

Enseignant : Sébastien Barthe
Courriel : pol1400barthe@gmail.com
Disponibilités sur rendez-vous
Ce cours utilise Moodle

DESRIPTIF

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

CHEMINEMENT ACADÉMIQUE

Le cours **POL 1400** est obligatoire pour les étudiantEs inscritEs aux programmes de *Baccalauréat en science politique* (7760), *Baccalauréat en relations internationales et droit international* (7060), *Majeure en science politique* (6120) et *Mineure en science politique* (8912). Il est également associé à plusieurs autres programmes: *Baccalauréat en communication (relations humaines)* (7624), *Baccalauréat en communication, politique et société* (7641), *Baccalauréat en droit* (7308), *Baccalauréat en économique (surtout 7354)*, *Baccalauréat en gestion publique* (7215), *Baccalauréat en urbanisme (surtout 7628)*, *Certificat en économique (surtout 4135)*, *Certificat en géographie internationale* (4033), *Majeure en études urbaines (surtout 7628)* et *Majeure en histoire, culture et société* (6460). Au Baccalauréat en science politique et au Baccalauréat en relations internationales et droit international, **POL 1400** est préalable aux cours **POL 4422 - Le système international contemporain** et **POL 5410 - Théories des relations internationales**.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le but de ce cours est de vous donner les outils intellectuels pour entreprendre une réflexion personnelle et une démarche de spécialisation professionnelle en relations internationales, relations comprises dans la pluralité de leurs dimensions historiques et contemporaines (économiques, politiques, sociales, culturelles, religieuses, etc.). Il vise donc à vous introduire aux débats qui animent la discipline académique que l'on nomme communément « Relations Internationales », tout en gardant un oeil sur l'objet d'étude que sont les questions internationales. À noter qu'il ne s'agit pas d'un cours axé principalement sur l'histoire ou l'actualité de ces questions. Bien que ces deux dimensions seront inévitablement abordées tout au long du semestre, le cours vise à prendre un certain recul et à initier ses participantEs aux dynamiques fondamentales des problématiques globales ainsi qu'aux outils d'analyse propres au champ d'expertise des Relations Internationales.

Dans cette perspective, ce cours vise trois objectifs d'apprentissage spécifiques. Le premier en est un **d'acquisition de connaissances** sur des questions aussi diverses que les transformations du système international et des États, la place de l'ONU et du droit international à l'heure de la mondialisation et de la lutte contre le terrorisme, à la transformation de la nature des conflits armés, aux mutations économiques mondiales et l'émergence du développement durable, etc.

Le second objectif en est un **d'analyse, de reconnaissance et de synthèse**. Il consiste à acquérir une capacité d'interroger un texte politique de manière systématique, dans le but d'y déceler les positions de l'auteur à l'égard des questions à l'étude. Il s'agit également d'être en mesure de résumer ces positions autant lors d'une discussion qu'au travers d'un texte clair et cohérent.

Le troisième et dernier objectif est de vous former à maximiser votre acquisition de connaissance et vos capacités d'analyse en **discutant de vos idées et opinions avec vos collègues**. Par le biais des discussions en classe, ainsi

que par le travail préparatoire en équipe qui y est associé, vous serez en mesure de retenir plus d'information, d'en déterminer les liens avec d'autres idées et d'en arriver à une assimilation plus holistique de la matière. Le travail interactif en groupe est donc un objectif d'apprentissage en soit, puisque le choc et la synthèse des idées qu'il sous-tend est un outil de travail qui, je l'espère, participera à votre réussite dans le cours.

PÉDAGOGIE

Au niveau pédagogique, le cours **POL 1400** s'articule autour de plusieurs modalités d'apprentissage. Vous devez d'abord vous préparer aux cours en classe en faisant de manière assidue les lectures demandées. Ces lectures servent d'entrée en matière pour les exposés magistraux et elles sont matière à examen. Ici, la responsabilité vous incombe d'être à date et prêtE lorsqu'arrivent les séances en classe.

Ensuite, **POL 1400** comporte une partie d'enseignement magistral « classique », en classe. Il est de votre responsabilité d'arriver à l'heure, bien préparÉe. Je vous invite à m'interrompre et poser toutes les questions nécessaires lors des exposés magistraux et de toujours respecter vos collègues qui interviennent et posent des questions.

Enfin, je suis d'avis que le meilleur moyen d'en arriver à une assimilation optimale des notions à l'étude dans notre cours passe par des activités plus interactives que la transmission magistrale d'information. Soyons franc, l'étude académique des questions internationales de l'heure n'est pas toujours aussi simple qu'il n'en puisse paraître au premier coup d'oeil. Il m'apparaît donc pertinent de rendre ces idées, notions et théories les plus claires possible, en les rendant les plus vivantes possible. C'est pourquoi une petite partie de la session sera consacrée à des discussions de groupe. Cette activité, qui se répétera deux fois ce semestre, sera divisée en trois temps. Tout d'abord, les équipes de travail se réuniront pendant environ 10 minutes pour permettre aux membres de mettre en commun et discuter des réponses que chacunE a donné aux questions qui accompagnaient la lecture à l'étude. Ensuite, nous reviendrons en plénière et chacune des équipes aura l'occasion de faire part à l'ensemble du groupe de ses réflexions. Enfin, nous pourrions discuter de l'actualité, de la pérennité et de la pertinence de ces questions et réponses dans un échange plus « libre ».

PONDÉRATIONS DES ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATION	PONDÉRATION	ÉCHÉANCE
Présences	10% (numérale)	du 4 mai au 20 juin
Examen QCM #1	40% (numérale)	1er juin
Examen QCM #2	30% (numérale)	22 juin
Fiches de lecture pour les discussions	2X10% = 20% (qualitative)	18 mai et 8 juin

QUELQUES MOTS SUR LES ÉVALUATIONS

Fiches de lecture : À deux reprises au cours du trimestre, vous devrez rendre une fiche qui fera état de votre compréhension des courtes lectures qui aideront à structurer nos discussions en classe. Vous devez obligatoirement remettre vos fiches en format électronique au moyen du dépôt de fichier sur la page Moodle. Je n'accepterai ni les versions papier, ni celles envoyées par courriel. Vous devez par ailleurs **obligatoirement** utiliser les fichiers que je mets à votre disposition sur la page Moodle pour faire ces travaux, qui sont déjà formatés selon les règles de présentation (police Times New Roman 12 pt, marges de 2,5 cm, interligne simple, etc.). Les travaux qui ne seront pas faits avec les fichiers fournis ne seront tout simplement pas corrigés et obtiendront automatiquement la note E.

Retards : Étant donné que les fiches sont les seuls travaux à remettre et qu'elles servent à préparer les discussions en classe, elles doivent **obligatoirement** être déposées sur Moodle **avant la tenue des discussions (avant 9h30 le 18 mai et le 8 juin pour tout le monde)**. Une fiche remise en retard ne sera pas corrigée et entraînera la note E. Cette mesure sera appliquée de façon très stricte. Toute demande de délai supplémentaire sera catégoriquement rejetée à moins de raisons graves pouvant être corroborées de manière indépendante (billets de médecin, convocation au tribunal, etc.).

Qualité du français : Ni moi ni l'auxiliaire d'enseignement n'avons le temps de corriger systématiquement les erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales de vos copies. Un travail *très lacunaire* au niveau de la langue (orthographe ou style) risque fort de rendre la compréhension de vos propos très ardue, ce qui ne peut avoir qu'une incidence négative notable sur votre résultat final. Il est donc fortement recommandé de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter une telle situation: faites-vous réviser par vos amiEs, vos connaissances, vos collègues!

Examens QCM : Les deux examens seront de type « QCM », i.e. « Questionnaire à Choix Multiples ». Les examens se feront en classe. Vous n'aurez à droit à aucune documentation pour vous aider. Il n'y aura pas de question à développement. Le premier examen portera sur la matière étudiée (en classe + les lectures associées dans le manuel) jusqu'au 1er juin et commencera à 11h ce jour-là. Le second examen portera uniquement sur la matière étudiée (en classe + les lectures associées dans le manuel) du 6 au 20 juin et débutera à 9h30 le 22 juin. Je préconise toujours une évaluation juste et sans piège pour mes examens. Je ne pose que des questions où il n'y a qu'une seule lettre à choisir.

Vous trouverez dans votre manuel une série de questions QCM portant sur la matière de chacun des chapitres. Je choisirai certaines de ces questions pour les examens. Vous trouverez sur la page Moodle la liste de toutes les questions QCM du manuel qui pourraient potentiellement être utilisées dans les examens (environ 1/3 à 1/2 des questions des examens). Le reste des questions sera tiré de la matière vue en classe. Une banque de questions préparatoires sur cette matière vous sera accessible sur Moodle au fur et à mesure des cours.

Présences et retards en classe : L'assiduité au cours est une vertu à laquelle j'accorde beaucoup d'importance. Lorsque vous faites le choix de suivre un cours, vous vous engagez non seulement à faire les travaux et les examens, mais également à participer aux activités qui se déroulent en classe tout au long du semestre. Vous vous attendez certainement à ce que je sois présent à tous les cours, à l'heure, préparé et enthousiaste; je m'attends à la même chose de votre part. La dynamique d'un groupe est toujours grandement affectée, de manière très négative, par un taux d'absentéisme élevé. Pour ces raisons, je prendrai les présences dès le 4 mai et ce, jusqu'à la fin du semestre. Pour ce qui est des retards, je m'en remets à votre bon sens civique et à votre honneur. Tentez de les éviter et, si vous arrivez en retard, soyez au moins discrÈtEs pour prendre place : vos collègues ont droit à un environnement propice à l'apprentissage en tout temps. Je pourrais convoquer des retardataires chroniques pour tenter de trouver avec eux et elles des solutions.

!!! IMPORTANT !!! (ces dispositions seront incluses à l'entente d'évaluation)

- Si vous cumulez deux absences non motivées entre le 4 et le 1er juin, je ne corrigerai pas votre examen QCM #1 et vous obtiendrez automatiquement la note 0/40 pour celui-ci.
- Si vous cumulez quatre absences non motivées entre le 4 mai et le 22 juin, je ne corrigerai pas votre examen QCM #2 et vous obtiendrez automatiquement la note 0/30 pour celui-ci.
- Si vous cumulez cinq absences non motivées ou plus entre le 4 mai et le 22 juin, je considérerai que vous avez abandonné le cours et vous attribuerai la note E à la fin du semestre.
- Si vous êtes absentE sans motivation valable (i.e. sans documents à l'appui) lors d'un des ateliers (18 mai et 8 juin), non seulement vous perdrez un point de présence, mais je ne corrigerai alors pas votre fiche, ce qui lui attribuera automatiquement la note E.

CALENDRIER

DATE	PREMIÈRE MOITIÉ (9h30-10h45)	SECONDE MOITIÉ (11h-12h30)
Lundi 2 mai	Présentation du cours	Objet d'étude et discipline: « relations internationales » et « Relations Internationales »
Mercredi 4 mai	Les perspectives théoriques en Relations Internationales	
Lundi 9 mai	Les perspectives théoriques	Histoire des relations internationales
Mercredi 11 mai	Les acteurs des relations internationales	

Lundi 16 mai	Le système onusien et le régionalisme	
Mercredi 18 mai	Atelier #1, groupe 1	Atelier #2, groupe 2
Lundi 23 mai	CONGÉ: JOURNÉE DES PATRIOTES	
Mercredi 25 mai	CONGÉ: « SEMAINE » DE RELÂCHE	
Lundi 30 mai	Conflits armés et terrorisme	
Mercredi 1er juin	Conflits armés et terrorisme	Examen QCM #1, en classe, sans notes (11h-12h30)
Lundi 6 juin	Mondialisation et développement	
Mercredi 8 juin	Atelier #2, groupe 1	Atelier #2, groupe 2
Lundi 13 juin	Tour du monde: Amériques, Europe, Russie	
Mercredi 15 juin	Tour du monde: Afrique, Moyen-Orient	
Lundi 20 juin	Tour du monde: Asie et Pacifique	
Mercredi 22 juin	Examen QCM #2, en classe, sans notes (9h30-12h30)	

LECTURES

Manuel obligatoire: Bénédicte Beauchesne, 2015. *Relations internationales 2016/2017*. Paris : Ellipses, coll. Actu' Concours, 504 p. Disponible à la COOP UQAM, prix: 42,95\$ non membre, 38,66\$ membre

POUR LE...	... IL FAUT AVOIR LU
Lundi 2 mai	Rien!
Mercredi 4 mai	Partie 1, Fiche 1: p. 9-26
Lundi 9 mai	Partie 1, Fiche 1: p. 9-26
Mercredi 11 mai	Partie 1, Fiches 2 et 3: p. 27-72
Lundi 16 mai	Partie 1, Fiches 4 et 5: p. 73-107
Mercredi 18 mai	Texte pour l'atelier #1
Lundi 23 mai	CONGÉ: JOURNÉE DES PATRIOTES
Mercredi 25 mai	CONGÉ: « SEMAINE » DE RELÂCHE
Lundi 30 mai	Partie 1, Fiches 6 et 7: p. 109-150
Mercredi 1er juin	Partie 1, Fiches 6 et 7: p. 109-150
Lundi 6 juin	Partie 1, Fiches 8 et 9: p. 151-194
Mercredi 8 juin	Texte pour l'atelier #2

Lundi 13 juin	Partie 2, Fiches 1, 2, 5 et 6: p. 229-264 + p. 311-351
Mercredi 15 juin	Partie 2, Fiches 3 et 4: p. 265-309
Lundi 20 juin	Partie 2, Fiches 7, 8, 9 et 10: p. 353-418
Mercredi 22 juin	Il est trop tard!

Textes pour les ateliers: Au moment de produire le syllabus, je n'ai pas encore sélectionné les textes qui seront à l'étude lors de nos deux ateliers. Lorsque ce sera fait, je vous avertirai et vous pourrez les trouver, ainsi que les fichiers à utiliser pour produire les fiches, sur la page Moodle.

CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE-AMI

La mission du Centre est d'offrir un service d'écoute face-à-face ou téléphonique à la population étudiante de l'UQÀM et à la population environnante en réponse à toute forme de détresse.

Nous aidons la personne à développer ses ressources dynamiques afin de lui permettre de faire face aux difficultés personnelles qu'elle traverse et aux variations de son environnement social. Nous offrons un service d'écoute, face à face ou par téléphone, gratuit, anonyme, confidentiel et sans rendez-vous. Le Centre est un milieu accueillant où toute personne qui en ressent le besoin peut être écoutée et renseignée. Nous possédons également une banque de plus de 360 organismes spécialisés regroupés en une trentaine de catégories et plus de 500 dépliants de ces différents organismes.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Pour nous contacter:

1259 rue Berri, 10^{ème} étage

UQAM, Local AC-10100

Tél. :514-987-8509

courriel: centre_ecoute@uqam.ca

www.facebook.com/centre.ecoute

<http://ecoute.uqam.ca/>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au : W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM